

APPEL A CONTRIBUTIONS  
POUR LA JOURNEE DES SCIENCES SOCIALES 2019

**Crises de confiance ?**

La confiance est la vertu élémentaire de toute vie sociale. Sans confiance, les conduites des autres seraient imprévisibles et dangereuses, alors que la confiance permet d'anticiper les actions et les réactions de nos semblables. La confiance est réciproque ; nous avons confiance dans les autres parce qu'ils ont confiance en nous et que leur confiance nous lie à eux. La confiance étend les relations dans le temps des engagements, des promesses et des paroles tenues. La confiance dit ce que nous devons aux autres et ce que nous pouvons en attendre. C'est par la confiance que la vie sociale se déroule de manière généralement fluide et pacifique, sans que nous ayons à recourir sans cesse aux armes et aux tribunaux. Cette confiance de base va sans dire.

Pourtant, l'établissement de la confiance repose sur des dispositifs culturels, sociaux et institutionnels. Nous avons confiance dans des professionnels, comme les médecins ou les pilotes, parce que nous avons confiance dans des institutions médicales et techniques et, plus largement dans la science et dans les déontologies professionnelles. Nous avons confiance dans les techniques et dans la science, parce que nous en voyons des effets pratiques, mais aussi parce que nous avons confiance en la Raison. Nous avons confiance dans la monnaie tant que les dettes sont remboursées, que l'inflation est modérée et qu'il n'y pas de crise aiguë. Nous avons confiance dans les institutions démocratiques parce que nous adhérons à des procédures et à des valeurs particulières. Nous avons confiance parce que nous savons que la loi oblige à tenir ses engagements sans qu'il soit toujours nécessaire de porter plainte. Nous avons confiance dans ceux que nous ne connaissons pas parce que nous supposons qu'ils croient aux mêmes normes, aux mêmes valeurs, et que nous sommes liés dès lors par un contrat de confiance implicite. En définitive, bien que la confiance semble être une attitude spontanée, elle est établie par l'emboîtement de dispositifs institutionnels, culturels, économiques, juridiques, politiques, techniques et, souvent même, imaginaires et religieux.

Aujourd'hui, nos sociétés, et la société française en particulier, semblent perturbées par plusieurs crises de confiance. Il est sans doute excessif de dire que nous vivons dans une société de défiance, ne serait-ce que dans la mesure où les deux termes sont antinomiques, mais on voit bien que la confiance se perd. Par exemple, le sentiment d'insécurité, le désir de se protéger, la recherche de l'entre soi et le recours aux tribunaux, indiquent que la confiance dans les autres ne va pas toujours de soi. Le bon fonctionnement d'une démocratie exige la confiance dans les élus, les institutions et l'État ; or les enquêtes d'opinion mais aussi de puissants mouvements politiques indiquent que la défiance devient la règle face à des gouvernements jugés impuissants et à des

élites politiques qui seraient corrompues et soumises aux seuls intérêts particuliers. Parfois, la crise de confiance est encore plus profonde quand elle met en cause l'efficacité des technologies, des médicaments et des vaccins qui seraient inefficaces ou dangereux. Le principe de précaution peut être, à la fois, une règle de prudence et une manifestation de défiance. Dans le monde de l'information, il arrive que les théories du complot paraissent plus fiables que les informations vérifiées, que tout ce qui est « officiel » semble faux alors que tout ce qui circule sur le web serait authentique et vrai. Quant à la confiance dans le progrès, elle semble ne plus être qu'une vieille nostalgie.

Sans doute, les sociétés démocratiques n'appellent pas une confiance absolue ; il importe de ne pas se soumettre totalement aux autorités et de ne jamais être dupe pour être un citoyen actif et éclairé. Mais la crise de confiance menace aussi gravement les démocraties. Elle favoriserait le retrait et la formation de mouvements populistes autoritaires contre « ceux qui nous mentent et nous trahissent ». Elle empêche tout débat rationnel puisque la science et les informations vérifiées n'y sont pas plus dignes de confiance que les autres, puisque les faits sont tenus pour de simples opinions. Dans le domaine économique, la défiance accroît les coûts de contrôle, de sécurité, de protection juridique et elle accentue le risque de crises, alors que la confiance est indispensable aux investissements et, plus immédiatement, au fonctionnement des interactions sur les plateformes. Quant à la faiblesse de la confiance sociale, elle menace les mécanismes de la solidarité puisqu'on ne devrait rien à ceux qui ne sont « pas comme nous » et que l'on soupçonne toujours de trahir notre confiance : les étrangers, les immigrés, les pauvres, mais aussi les très riches, les experts, les puissants...

Cependant, alors que nous pouvons avoir le sentiment d'être entrés dans un cycle des crises de confiance, des mouvements sociaux, des acteurs politiques, économiques, juridiques et bien des technologies nouvelles s'efforcent de rétablir la confiance. Les crises de confiance n'empêchent pas la construction d'autres modalités et d'autres registres de confiance. S'il importe donc d'analyser la manière dont la confiance est affaiblie, voire détruite, il faut aussi saisir la production continue de la confiance sous des formes et des conditions nouvelles.

Le but de cet appel est de mobiliser les chercheurs – post-doctorants, chercheurs et enseignants-chercheurs... – qui travaillent sur ce thème et sur d'autres qui s'en rapprochent. Les projets susceptibles d'être retenus associeront des recherches empiriques de qualité à des problématiques relativement ouvertes et générales. Ces projets ne sont pas réservés au cas de la France, ils peuvent embrasser des aires culturelles et des sociétés différentes.

L'étude de la confiance concerne toutes les disciplines des sciences sociales. L'histoire et l'anthropologie peuvent permettre de comparer diverses formes de confiance et de défiance. Le Droit est évidemment convoqué par le respect des engagements pris et des règles communes. La place de la confiance dans les relations économiques est un enjeu essentiel. La sociologie est mise à l'épreuve par l'analyse du rôle de la confiance dans toutes les sphères de la vie sociale : au travail, dans la famille, à l'école, dans les mouvements sociaux et religieux, dans la ville, dans le monde scientifique... La science politique est aussi concernée par l'analyse des mouvements, des opinions et des institutions. Avec les mutations des technologies de l'information et de la communication, les sciences de la communication sont aussi mobilisées par les problèmes de

confiance. Toutes les disciplines des sciences sociales sont invitées à éclairer ce thème qui embrasse la totalité de la vie des sociétés et peut se décliner en de multiples questions et objets.